



LE MOT DU MAIRE



[2015 est derrière nous et 2016 nous tend les bras.](#)

En 2016 ne succombons pas aux tentations démoralisatrices, avançons au contraire avec confiance, audace et solidarité.

C'est ensemble que nous réussirons, unis, et non les uns contre les autres.

Il est temps d'être fiers de nos atouts, de porter haut et fort les valeurs universelles qui font barrage au repli sur soi et à l'intolérance.

Que cette année soit porteuse d'espoir et de réussite pour l'avenir.

Avec énergie et engagement, soyons tous les acteurs d'une année utile pour donner toutes leurs chances à nos projets, dans nos territoires, nos entreprises, nos associations et nos familles.

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année et vous invite à

redoubler d'initiatives, d'investissement et de persévérance dans tout ce que vous entreprendrez.

L'explorateur et écrivain Paul-Emile VICTOR écrivait :

" La seule chose promise d'avance à l'échec, c'est celle que l'on ne tente pas "

Alors en 2016, Osez, tentez et réussissez !

Très belle année à toutes et à tous !

M le maire Denis Wiederkehr

SOMMAIRE

Accueil	P 1
Mairie infos	P 2
Infos communales	P 3/10
Pompiers	P 11
Sortie séniors	P 12
Proxi	P 13
Basket	P 14
Liederkrantz	P 15
Extraits CM	P 16/23
Urbanisme	P 24
Anniversaires	P 25
Joies et Peines	P 26
Village fleuri	P 28

Meilleurs
Vœux
2016

Heures d'ouverture du Syndicat d'eau

Le Secrétariat:
Mme Munch Muriel
Tel : 03.89.68.64.27

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 - 11h30 / 13h30-15h30

Jeudi : 8h30- 11h30 / 13h30-15h30

Fermeture du syndicat d'eau :

**Entre Noël et nouvel -An
Du 22 décembre 2015
au lundi 03 Janvier 2016**



Congés de Noël Mairie

Du 24 décembre 2015
au 03 Janvier 2016 au matin
Une permanence sera assurée le
31 décembre de
9h à 12h
pour les inscriptions sur les listes
électorales

*Le secrétariat vous souhaite
une bonne fin d'année!*



Elaboration
Anne-Catherine SUTTER
Gérard POURE

Informations - Mairie

Coordonnées : Téléphone 03-89-68-60-14
Fax 03-89-68-73-46
Mail mairie@attenschwiller.com

Horaires d'ouvertures : Lundi 13h30-19h00
Mardi/Jeudi/Vendredi 13h30-17h30
Mercredi 8h00-12h00

Secrétaires de Mairie : Madame Virginie RENTZ
Madame Frédérique GOEPFERT

Agents techniques : Monsieur Roland BAUMANN
Monsieur Cédric SCHWOB

Agent d'entretien : Madame Régine BUBENDORFF
ATSEM : Madame Sabine KUNKLER

Permanence des élus

Les élus tiennent une permanence en Mairie le lundi de 18h à 19h00.

Enseignement

RPI Directrice	Mme HOLVECK Virginie	03-89-68-74-90
École Maternelle	Mme LIUZZO Véronique	03-89-68-76-77
École Primaire	Mlle ADAM Laetitia	CP/CE1 03-89-68-68-38
	Mlles Mélanie GLANGETAS/Roxane ROUSSEAU	CE1/CE2 —

Déchetterie de Michelbach-le-Haut

Horaires d'ouverture :

Avril à Septembre :

- ◆ Mercredi de 14h00-19h00
- ◆ Vendredi de 17h00-19h00
- ◆ Samedi de 8h15-12h00

Octobre à mars :

- ◆ Mercredi de 14h00-18h00
- ◆ Samedi de 8h15-12h00

Communauté de Communes de la Porte du Sundgau 03-89-68-17-07

Crèche/Halte garderie

Tom Pouce (Hagenthal-le-Bas) 03-89-68-15-99
Les loustics (Ranspach-le-Bas) 03-89-68-26-21

Communauté de Paroisses

Curé Alexandre GRANDET
Presbytère, 3 rue de l'Eglise, 68730 RANSPACH LE BAS
03.89.68.49.66 grandet.alexandre@orange.fr

Service incendie et sécurité

Urgences/Samu 15
Gendarmerie 17
Pompiers 18
Brigade verte 03-89-68-52-98 Centre anti-poison 03-88-37-37-37

Périscolaire Rêve & Ris

Attenschwiller / Michelbach-le-Haut
Direction: STUDER Alexandra
Tél.: 03 89 68 67 32

Social

Pour toutes questions sociales, vous pouvez vous adresser à Mme Monia BARKAM, Assistante Sociale responsable de la commune. Elle est joignable au Centre Médico Social de Saint-Louis au **03-89-70-91-80**.

Les 2 déchetteries de Leymen et Michelbach-le-Haut seront ouvertes durant les congés de Noël, à savoir :

- ouverture le samedi 27 décembre
- ouverture le samedi 03 janvier 2015
- ◆ Selon horaires habituels



Attenschwiller a sa page officielle

Présentation des Vœux Comcom

M. Denis Wiederkehr

Président de la communauté de commune de la Porte du SUNDGAU présente un aperçu des activités de l'année passée et de ses réalisations.



- ♦ Au niveau des 2 déchetteries de Leymen et Michelbach-le-Haut, des travaux de mise en place du contrôle d'accès ont commencé au dernier trimestre et devraient se terminer en mars 2015. Chaque administré sera par la suite doté d'un badge d'accès ce qui permettra de limiter l'accès aux seuls redevables de la Porte du Sundgau et de mieux gérer les professionnels. Le grand chantier de l'année 2014 a été la réalisation de la Maison de santé à Folgensbourg.

- ♦ Construction « visible » par la réalisation du bâtiment. L'équipe de maîtrise d'œuvre s'est mobilisée tout au long de l'année pour coordonner les travaux et faire en sorte que dans quelques jours/semaines, ce bâtiment de près de 1000 m² sera réceptionné. Je remercie d'avance les entreprises pour le dernier coup de cravache à donner pour nous livrer cet équipement dans les délais impartis. Si l'esthétique de ce bâtiment fait l'unanimité grâce au travail de l'architecte M Coiffier, il sera également fonctionnel et respectueux de l'environnement.

2014 fut également l'année d'une construction parallèle moins visible, celle du projet de santé, aboutissement d'un travail de réflexion de longue haleine, auquel se sont attelés les professionnels de santé engagés dans la démarche. Pas moins d'XX réunions de travail se sont tenues ces derniers mois. Cet investissement, d'un montant d'environ 2.7 M^o est soutenu le Conseil général du Haut-Rhin, la Région et l'Etat.

- ♦ Dans quelques semaines, les habitants de notre ComCom et alentours pourront bénéficier de ce nouveau service. Ils trouveront dans cette Maison de santé, une équipe pluridisciplinaire de professionnels de santé, une présence médicale grâce à l'ASAME et un soutien avec les permanences et autres ateliers proposés par la Ligue contre le Cancer. Parce que la santé concerne tous les publics, du plus jeune au plus âgé, la Maison de santé s'adresse à tous et permettra un accès aux soins facilité, par sa proximité, sa facilité d'accès, la diversité de professionnels de santé regroupés dans un même lieu.

Toutes les conditions sont donc réunies pour en garantir le succès, et c'est mon vœu pour 2015 : que cette Maison de santé remplisse son rôle au service de notre population.



Frédérique Miesch

Remerciée par le Président pour ses compétences et sa dynamique. Elle nous a quittés pour un retour vers sa région natale, elle aura piloté tous les grands dossiers qui viennent en fin de réalisation pour 2015



BUTZIMUMMEL 2015



ALLEMANN Anaïs :BINGLER Loïc: CRON Marianne: MAGNIER Clara: (absente lors du butzimummel) KENNEL Victoria : JUNGHANEL Constantin :KLEIN Céline (absente le dimanche) RAPP Corentin :ROBERT Maxence :TROENDLE Thomas



la quête de la Ligue pour le Cancer a rapporté la somme

de 5 356,80 euros.

Merci à toutes les quêteuses pour leur courage et l'énergie mise en œuvre à sillonner les rues du village.

Baumann Chantal, Baumann Marie Rose, Bubendorf Monique, Roth Paulette, Sutter Isabelle, Sutter Carmen, Sutter Anne-Catherine, Simon Sabine, Willer Anita, Sutter Astride

11 NOVEMBRE

Avec la disparition du dernier Poilu, Lazare Ponticelli, le 12 mars 2008, le sens de la commémoration tend à évoluer. Il ne s'agit pas de célébrer la victoire de 1918 mais plutôt la fin de la guerre et l'amorce du rapprochement européen. La loi du 28 février 2012 a fait du 11 novembre le jour anniversaire de l'armistice de 1918 mais aussi de la commémoration annuelle de la victoire et de la paix. Ce jour là, il est rendu hommage à tous les morts pour la France. Cet hommage est rendu chaque année par la population de notre commune, avec la participation des Chorales, Musique, Pompiers. Cette année encore des pompiers ont été décorés en récompense de leur engagement.

Liste des nominés et médaillés

Nomination au grade supérieur :

Baumann Gilles de Caporal à Sergent
Schmittheisler Michel de Caporal à Caporal-Chef
Starck Sandrine de Caporal à Caporal-Chef
Starck Patrick de 1^{ère} Classe à Caporal

Fin de période probatoire et nomination 1^{ère} Classe :

Baumann Loïc
Starck Régis

Remise de l'insigne Chef de Centre :

Commandant Honoraire Kunkler Adrien, pour 37 ans en tant qu'ancien chef de corps.
Adjudant Schneberger Olivier, actuel chef de corps



Aménagement des bureaux: Comcom



Par manque de place, le grenier de la Comcom a été aménagé en Bureaux et salle de réunions



Ce qu'il ne faut pas faire

Jeter des lingettes ou toute autres matières de nettoyage dans les wc.
Les pompes de relevage des eaux usées se bloquent, et il est nécessaire d'intervenir.
Cela prend du temps et abîme les pompes.
Les pompes concernées sont situées rue de Paris rue des Prés et rue du Moulin. Le tout à la charge du contribuable.



Village fleuri & nouveaux arrivants

Chaque année, l'accent est mis sur l'accueil des nouveaux arrivants et la distribution des récompenses pour le fleurissement des maisons.
Malheureusement la fréquentation est en baisse, peu de lauréats sont venus chercher leur prix.
Par la même occasion un diplôme a été remis à Guy Halblitzel, donneur de sang. Un grand merci à lui pour sa générosité.



Malheureusement comme chaque année, il faut renouveler les recommandations aux irréductibles qui laissent leurs animaux souiller les trottoirs, et à ceux qui garent leurs voitures de manière à ne plus laisser de place aux poussettes et piétons

ABRIBUS

Il est malheureux de voir que rien ne change. Une fois de plus cet abri a été détérioré, et c'est une fois de trop car M le Maire a porté plainte.

Que ce lieu serve de rendez-vous passe encore mais que se transforme en cage de foot n'est plus admissible.

Sans compter les débris de toutes sortes, emballage de boisson et autres qui jonchent le sol.

Les différentes réparations se cumulent en milliers d'euros

La dernière se monte à 750 €



LES NUISANCES

Cela reste un problème récurrent. Utiliser un espace pour se retrouver et passer un moment, nous l'avons tous fait. Mais laisser cet espace encombré de bouteilles vides et de mégots alors que les poubelles sont à portée de mains laisse supposer un manque de civisme flagrant.



JUMELAGE RETOUR

Le voyage à Gabarret & Herre en 2016 pour le jumelage retour (35 ans) prévu du 5 au 8 Mai
Les inscriptions sont à faire avant fin janvier. En mairie

Le transport principal sera fait par avion

Les personnes ne désirant pas prendre ce moyen de transport peuvent venir en voiture ou autre moyens.

Les bulletins sont à déposer en mairie

Vous trouverez les feuilles d'inscriptions jointes au présent bulletin



10 ANS DÉJÀ !

2015 a été un grand cru pour La Farandole, puisque nous avons fêté cette année les 10 ans de l'association. A cette occasion, un sympathique barbecue a réuni plus de 80 personnes au plateau sportif de Michelbach le haut.

Des activités tout au long de l'année

Pour la Farandole, l'année commence avec le Carnaval Intercommunal des Enfants. La 9ème édition était placée en 2015 sous le thème de l'espace. Le Carnaval est toujours un temps fort de notre activité associative puisqu'il unit les efforts de plusieurs acteurs locaux, comme le Leiterwaga, la Gugga des Dry Ratzer, les corps de pompiers des communes de Michelbach le haut et d'Attenschwiller et le service Jeunesse de la CCPS, et aussi le RPI et les centres périscolaires Rêve & Ris et Bout'choux. Nous les en remercions chaleureusement et donnons d'ores et déjà rendez-vous pour la **dixième édition** en 2016 ... Suivez l'actu !



En avril, nous avons participé pour la 7ème fois au week-end du Printemps de la Création de la Fé-

dération des Foyer-Clubs d'Alsace à Sierentz. Comme chaque année, cet événement nous permet de découvrir et d'acquérir de nouvelles pratiques dans le domaine des loisirs créatifs et également de rencontrer et d'échanger avec les bénévoles du réseau associatif.

L'année s'achèvera avec le désormais traditionnel spectacle-goûter de la Saint-Nicolas à la Halle de la Liberté d'Attenschwiller le dimanche 6 décembre, réunissant petits et grands autour du conte « **Le Marfand de Fables** ». Nous nous réjouissons de pouvoir compter cette année encore sur la participation des



ados. Une partie des bénéfices leur permettra d'organiser une sortie ou d'initier un projet pour les jeunes. Pendant les vacances scolaires, les animatrices de l'association ont également proposé des activités variées avec le service Jeunesse de la CCPS : expo Gauguin, bricolages, sortie à la ferme, visite de la chocolaterie Frey

L'école de couture «Les Folles du fil» poursuit ses ateliers régulièrement et permet à des jeunes de s'initier aux bases de la couture, du crochet et du tricot pour réaliser objets décoratifs, vêtements ou accessoires de mode. Nous remercions la commune de Michelbach le haut d'accueillir l'atelier à la salle communale.

Le groupe de lecture-littérature des ados, en partenariat avec la librairie Engrage, commence à prendre forme...

Un nouveau projet associatif

Enfin en 2015, la Farandole s'est mobilisée pour redessiner son projet associatif. En effet, désireuse de participer activement à la politique Enfance & Jeunesse de notre territoire en collaboration avec le réseau associatif local et départemental, les communes et la communauté de communes de la Porte du Sundgau, l'association est allée à la rencontre de nombreux partenaires : collègue, lycée, élus, parents, jeunes, éducateurs, animateurs ... pour mieux connaître et comprendre les attentes de chacun.

Nous aurons le plaisir de vous présenter très prochainement les résultats de ces entretiens et notre nouveau projet associatif.

Nous vous souhaitons à toutes & tous une bonne et heureuse année 2016.

Nos actions et nos projets vous intéressent ? Contactez-nous !

Association La Farandole

lafarandole_association@yahoo.fr

Estelle Folcher, présidente

estelle.folcher@yahoo.fr

Edith Secci-Muniz, vice-présidente

edith.muniz@orange.fr

Article Estelle Folcher



Pour la joie des enfants et l'apprentissage de la sécurité, les pompiers ont effectué le passage annuel dans les classes de nos écoles. L'attention est renouvelée et sans faille d'une année à l'autre. Jouer au pompier et avec l'eau sans se faire disputer, le rêve de chaque enfant. Tous sont courageux pour manipuler la lance à incendie.



La fête des écoles, instants magiques qui annoncent les vacances pour les enfants. Cette année a été un bon cru, qui récompense les efforts des enfants et des enseignants. Une succession de chants et de chorégraphies superbement interprétés, qui pour certains vont donner des idées de théâtre ou de scène. Le public ne s'y est pas trompé car chaque prestation a été chaudement applaudie. Tous nos remerciements aux enseignantes pour ce travail qui demande du temps et de la patience.



Sortie des écoles

Parc du petit prince



C'est par une belle journée que la sortie des enfants des écoles s'est déroulée au parc du petit Prince. Malgré la chaleur, tous ont bien passé la journée, à grand coup d'eau (une réserve importante avait été prévue). Pas une minute ne fut perdue et tous les jeux furent pratiqués. La fatigue ne s'est vue que dans le bus, une légère accalmie par rapport au départ, mais personne n'a oublié de raconter ses exploits dans les différents jeux à son voisin de bus.

Inauguration maison médicale



Les temps ont changé, il était indispensable de s'adapter aux nouvelles exigences de la médecine d'aujourd'hui et de demain. Généralistes et spécialistes, paramédicaux, ils sont de plus en plus nombreux à exprimer le choix d'une médecine en réseau, à ne pas vouloir travailler en solo, pour le mieux-être du patient, pour assurer un suivi de qualité. Cette tendance nous a été confirmée lors des diverses visites de Maisons de santé que nous avons effectuées en parallèle de la définition du projet. Je remercie au passage des élus et professionnels de santé qui nous ont accueillis dans les Maisons de santé de Fraize, de Fréland, de Bartenheim, Actuellement, un médecin généraliste, 2 infirmières, une kinésithérapeute, une ostéopathe, la Ligue contre le Cancer, un podologue et une orthophoniste sont réunis au sein de notre Maison de santé.

Côté finances, cet équipement a nécessité un investissement de 2 160 000 €Ht, équipement et terrain compris. Il est à noter que ce montant, qui comprend pourtant des travaux d'amélioration décidés en cours de chantier, est inférieur de 160 000 € à l'enveloppe prévisionnelle votée par le Conseil Communautaire. Les subventions accordées par nos partenaires ont permis cette réalisation au service de notre population.

Remerciement: à l'état pour l'octroi d'une subvention de 250 000€ dans le cadre de la DETR et le bénéfice du FCTVA, le Conseil départemental du Haut-Rhin pour sa subvention de 206 000 € accordée dans le cadre du Contrat Territoire de Vie et du programme de développement local, la Région Alsace pour son aide de 50 000 € dans le cadre du plan de relance économique et le Député Jean-Luc REITZER pour son aide à l'équipement via la réserve parlementaire, également à l'équipe de maîtrise d'œuvre, composée notamment de la société Immobilières services et de l'architecte Mickaël COIFFIER, qui a su patiemment conjuguer les exigences des professionnels de santé et le côté esthétique, puisque l'allure architecturale de ce bâtiment est particulièrement réussie et fait l'unanimité.

Il ne reste plus qu'à souhaiter à cette réalisation une montée en puissance rapide et conforme aux souhaits des élus



Conditionnement d'une victime pour évacuation d'urgence



Evacuation d'une victime par le balcon au 1er étage



Le lundi chez les pompiers!

Vous avez peut-être déjà croisé vos pompiers dans le village un lundi soir tous feux allumés (mais sans klaxon !).

◆ Mais que se passe-t-il ?

Afin de répéter les gestes de premier secours ainsi que les différentes manœuvres pour la mise en place du matériel d'intervention, vos pompiers s'entraînent au moins une fois par mois !

◆ Pourquoi dans le village ?

Les exercices sont organisés de telle sorte que chacun à son tour imagine un scénario et le mette en place dans des conditions réelles, donc à différents endroits du village ! C'est en répétant les procédures que la rapidité d'intervention est assurée !

◆ Qui participe à ces exercices ?

En premier les pompiers actifs (obligation de participer à un nombre minimum d'exercices). En deuxième les JSP (jeunes sapeurs-pompiers) qui sont intégrés au fur et à mesure au corps des sapeurs-pompiers dans lequel ils seront actifs par la suite, et pour finir des figurants qui jouent le rôle de victimes, les propriétaires des lieux (que nous remercions) et souvent des voisins qui s'inquiètent de l'animation d'un soir dans leur quartier .

Michel SCHMITTHEISLER

Excursion 2015

Tout commence à
6h du matin

Mais rien n'arrête nos joyeux
sénieurs, deux heures de route et
le petit déjeuner est le bien
venu au Restaurant de l'Ours le
bien-nommé.



Le fort de **SCHOENENBOURG**
prêt pour la visite



On pourrait se croire dans un bateau au vu
de toute cette machinerie, mais non, nous
sommes 30m sous terre



La partie enterrée d'une tourelle
de canon



Des couloirs interminables

Visite de la fabrique de cérami-
que à Soufflenheim
Où une présentation en atelier
nous fut faite



Le moment important de la visite, le restaurant.
Un excellent repas y fut servi





Pouvoir faire ses courses, c'est chose possible depuis l'ouverture du magasin PROXI. Des retours de personnes âgées (ou pas) heureuses de ne plus être obligées de descendre à St Louis où Hésingue pour l'achat de quelques articles indispensables sur le moment. La baguette, le croissant frais du matin, surtout le dimanche est devenue indispensable. C'est par ces petits avantages que l'on se rend compte du bienfait que procure une surface de vente dans un petit village comme le nôtre. Ce serait une grande perte si cela devait disparaître, heureusement nombre de villageois jouent le

jeu et nous donnent espoir d'une vie pérenne de ce magasin. Faire vivre cette surface fait partie de la vie en communauté. Elle est le lien qui uni chaque habitant de notre commune. C'est un défi communal qui est à gagner, nous aurions tous à y perdre en cas d'échec. Un cambriolage est déjà à mettre au compte des embûches que doit surmonter la gérante de ce magasin, d'autres seront sans doute sur le chemin, mais la volonté de réussite est grande. Gageons qu'elle sera au rendez-vous. Aujourd'hui la baisse des dotations ne permettrait plus de réaliser un tel projet. C'est une chance pour une commune comme la nôtre, un point de rencontre, un lieu d'échange convivial... elle crée du lien social et redonne souvent vie à nos petites communes.

Une surface de vente lumineuse, des rayons bien achalandés et des prix raisonnables, de quoi trouver son bonheur parmi près de 2 000 références.

Tout est là pour répondre aux besoins de chacun.



Possibilité de livraison à domicile, pour les personnes âgées ou immobilisées.

Dépôt de Gaz « Antargaz » ou « Butagaz » (En ce moment et jusqu'au 29 février la bouteille bleue à 25.90€ au lieu de 31.00€!)

Carteries, photocopies, timbres postaux, « Mondial Relay » (colis) confections de paniers garnis, possibilité de commander des pains surprise ou encore des Kougelhopfs salés ou sucrés.

Également un côté café, pour une petite halte gourmande (du petit déjeuner au café à emporter).

Produits locaux : Farines et jus de pommes du Moulin Jenny de Hésingue, charcuteries d'Eckert de Hégenheim, Thés et tisanes de Thé Shéjoma de Hagenthal-le-Bas, Bûche de bois densifié et allumes feu naturels Calorette de Bendorf, pains et viennoiseries de la boulangerie David de Blotzheim ainsi qu'une sélection des « Vins des Châteaux » d'Attenschwiller.



Produits régionaux : Sirops provençaux (châtaigne, kiwi, violette, lavande, melon, chlorophylle etc.), pastis camarguais, melonade, liqueur des gardians, nougat de Montélimar artisanal et labélisé... une gamme de produits uniques en Alsace ! Ainsi que les échalotes et le célèbre Ail blanc labélisé de Drôme provençale.





Trophée des Vainqueurs
1ère Phase de la Coupe
du Crédit Mutuel
Séniors masculins
Saison 2014/2015



Stage d'initiation au Basket

Depuis le mois de septembre, l'association sportive d'Attenschwiller (ASA) a entamé la nouvelle saison sportive avec cette année une grande nouveauté concernant la communication. L'ensemble des membres de l'association, ainsi que tous les supporters peuvent désormais consulter toutes les informations relatives à la vie du club sur le tout nouveau site internet, à l'adresse suivante.

<http://www.attenschwillerbasket.com/>

Vous pouvez également suivre votre club sur le nouveau compte Facebook, à l'adresse suivante :

<https://www.facebook.com/Basketattenschwiller>

Venez nombreux consulter ces deux nouvelles adresses pour être informés des dernières News, voir les photos de nos équipes et consulter les calendriers de toutes les rencontres sportives. Les équipes de l'AS Attenschwiller ont besoin du soutien de tous leurs supporters, alors venez les encourager à la salle polyvalente d'Attenschwiller. Aller les bleus, aller l'ASA !



Cadets U17, Champions du Haut-Rhin



Minimes masculins U15



Poussins U11 et Mini-poussins U9



Camp de Basket U15

Liederkranz 2015

14 et 15 mars ➤ 5ème édition de **Art & Voix**, un RDV offrant à la fois un salon d'art, de la Musique et du Chant.

Cette rencontre amicale et festive fut un véritable succès grâce à la cinquantaine d'artistes peintres et sculpteurs présents et aux prestations musicales, sans oublier le grand nombre de visiteurs.



Cette année, le Liederkranz s'est associé au groupe folk/rock alsacien **Pierre Specker Band**, un quatuor composé de **Pierlé, Rémy, Pierrot, Flo** - quart de finaliste au concours de chant *The Voice 2014* - ainsi que 3 jeunes élèves chanteuses guitaristes.

25 au 27 septembre ➤ Voyage en Slovénie : Festival international de chant choral „**Caelicantus** 3 jours de convivialité entre Celje et Ljubljana ponctués de concerts et visites de la région avec la participation de chorales italiennes et autrichiennes.

26 décembre
2015

Le Liederkranz chantera Noël à la St-Etienne avec la participation de *Chorilla*, ensemble mixte du Sundgau.

► Rendez-vous à la **salle Polyvalente à 19 heures**. Entrée libre.



La **Zumba**, mélange de fitness et de danses latines, et le **Piloxing**, nouveau programme d'entraînement fitness qui combine de la boxe, du Pilates et de la danse, sont des activités sportives sur des musiques rythmées et entraînantes. Ces pratiques qui allient remise en forme, efficacité et plaisir permettent de garder la ligne et le moral dans un esprit festif !

Tentez l'expérience à Attenschwiller et rejoignez **Christelle, instructeur de Zumba/Piloxing**, qui vous attend chaque mercredis à la salle Polyvalente.

2 cours hebdomadaires: **Piloxing** de 18h30 à 19h30 et **Zumba** de 19h30 à 20h30



Prix: **5 €** pour un cours

Les participants sont priés de s'inscrire aux cours soit:

- ⇒ en ligne par Facebook : Zumba Mulhouse Christelle
- ⇒ par e-mail: zumba.mulhouse.christelle@gmail.com
- ⇒ par SMS au 06 60 47 36 68

**Sans complexes
Tous niveaux et tous âges
Hommes ou Femmes**

COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ATTENSCHWILLER

MM. Adrien KUNKLER, Gérard POURE, Christian ALLEMANN, Ahmet PODGORA, Vincent SUTTER, Sylvain ZAPPELINI, Michel CRON

Mmes Corinne STARCK, Anne-Catherine SUTTER, Katia FIMBEL, Patricia BAUMANN, Anita WILLER, Josiane JURET

Absents excusés : M. Gérard HUFFSCHMITT

Secrétaire de séance : Mme Nadia DOLECZIK

CONSEIL DU 06 FEVRIER 2015

QUESTIONS FINANCIERES

Loyer Maison communale, siège CCPS

Suite aux travaux réalisés dans les combles de la maison communale, 9 rue Charles de Gaulle, siège de la Communauté des communes Porte du Sundgau, M. le Maire propose d'augmenter le loyer mensuel. La surface habitable au départ était de 120m², loué à 800€par mois. La superficie créée est de 40m², donc une surface habitable de 160m² au total.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, et après en avoir délibéré,

DECIDE de fixer le loyer mensuel de maison communale, actuel siège de la CCPS à 1 100 €par mois, à compter du 1^{er} janvier 2015.

Subventions attribuées

M. le Maire fait part des subventions à percevoir par le Conseil général au titre des travaux suivants :

- pour l'aménagement de la rue des prés : **20 188€**

- pour la réfection des sanitaires de l'école : **6 308€**

Achat frigo

M. le Maire explique qu'un tri a été effectué à la Halle de la Liberté dans les nombreux frigos et congélateurs. Tout a été vérifié et ce qui ne fonctionnait pas a été amené à la déchetterie. Un frigo professionnel, en très bon état, occasion, a été acheté par l'intermédiaire de Mme Halblitzel, pour un montant de 850 €HT.

EMIRA

L'école de Musique intercommunale Attenschwiller/Ranspach-le-Bas sollicite les deux communes pour une subvention. Suite à la fusion des deux écoles des deux villages, et en fonction du nombre d'élèves, une répartition des coûts a été établie pour l'année 2013/2014. M. le Maire précise pour information que la commune de Ranspach-le-Bas a pris en charge la totalité du déficit d'un montant de 1 160,41€, représentant la part de Ranspach-le-Bas.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE d'attribuer le montant déficitaire de 1 517,46€ représentant la part de Attenschwiller, à l'association EMIRA.

Agrément du garde chasse du lot N°3

M. CRON André, adjudicataire du lot n°3, sollicite l'avis de la commune quant à la nomination de M. Eric WALTENS-PERGER en tant que garde-chasse privé.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré,

donne son agrément à cette candidature au poste de garde chasse particulier pour le lot n°3, sous réserve de l'avis de la fédération de chasse.

Autorise M. le Maire à signer tout document s'y rapportant

Droit de préemption

M. le Maire fait part à l'assemblée de la Déclaration d'intention d'aliéner reçu en mairie en date du 05/02/2015. Il s'agit de la vente de la maison de Mme Allemann Jeanne, 2 rue Wilson, section 1, parcelle 21, d'une surface de 8,92 ares à la sarl ULYSSE de Bartenheim la Chaussée, estimé à 160 000 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, et après en avoir délibéré,

DECIDE de solliciter l'avis des Domaines afin d'estimer le prix de ce bien

Rue des prés

Dans le cadre des travaux de la rue des prés, les propriétaires M. SIMON Eric et M. STARCK Hervé ont été sollicités pour savoir s'ils sont d'accord de céder un bout de leur terrain pour l'alignement de la route et rendre le trottoir plus droit. M. STARCK n'a pas donné de réponse à ce jour. M. SIMON est d'accord.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de solliciter l'avis des Domaines afin d'estimer le prix de ce morceau de terrain, situé au bord de la route

Travaux rue des prés

L'entreprise SARMAC a présenté un devis pour les travaux nécessaires à l'élargissement du trottoir devant M. Simon Eric, ainsi que le raccordement du fossé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
ACCEPTTE le devis présenté par la SARMAC, d'un montant de 2010 €TTC.

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Excursion servants de messe

Lors de la dernière réunion, les élus souhaitaient connaître le nombre de servants de messe concernés par l'excursion à Legoland en Allemagne. Ils sont au nombre de cinq.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
DECIDE d'attribuer la même somme versée à un élève d'Attenschwiller participant à un voyage scolaire, soit 46 € par enfant.

DECISION DE PREEMPTION MME ALLEMANN JEANNE

Article 1

De préempter le bien situé 2 rue Wilson 68220 Attenschwiller, cadastré section 1, parcelle n° 21, d'une surface de 8,92 ares aux conditions de la DIA du 05/02/2015 soit au prix de vente de cent soixante mille euros, plus la commission d'un montant de 12 480 €TTC

Article 2

Dit que cette décision sera notifiée à la Maître Alain WALD, notaire à Huningue.

L'assemblée donne pouvoir au Maire pour signer l'acte de vente,

Charge Maître Jean-Marc Hassler d'établir l'acte de vente,

Charge le Maire d'avertir Maître Alain WALD, notaire à Huningue de la décision de préemption du Conseil Municipal.

Divers

Saisonniers

M. le Maire présente les différents CV reçu pour cet été 2015. Il s'agit de Diboune Mathieu, Morand Lucas, Schmitt François et Sébastien Cron.

Le Conseil Municipal décide de retenir les deux premières candidatures reçues en mairie pour le mois de juillet / août.

M. Schmitt étant disponible en juin, M. le Maire propose de le rajouter. Sébastien CRON est retenu d'office pour l'année prochaine, sans même, qu'il dépose une candidature pour la raison qu'il a donné sa place à un autre candidat pour cette année.

Transformation du POS en PLU

M. le Maire informe l'assemblée d'une éventuelle alternative possible à la transformation du POS en PLU : il s'agit d'une carte communale, qui se fait sur la commune de Stetten, procédure moins onéreuse. Le marché concernant la transformation du POS en PLU a été lancé, la date limite de réponse étant ce jour, vendredi 13 mars. D'après M. le Maire, l'attribution n'étant pas encore prononcée, la procédure peut toujours être annulée.

Cinq offres ont été déposées. L'ouverture des plis par la commission appel d'offres se fera ce jeudi 19 mars 2015 à 18h15. Une confirmation de convocation se fera par mail.

Projet d'étude de sécurité rue du Rhin / rue Breton

M. Kunkler propose de lancer une consultation d'un bureau d'étude afin d'avoir une estimation du projet d'ici le moi de mai. Le projet de réalisation est prévu pour l'année suivante

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCEPTTE de lancer une consultation pour le dit projet, d'inscrire les crédits nécessaires au budget, de solliciter une subvention du Conseil Général

AUTORISE M. le Maire à régler toute modalité nécessaire à cette affaire.

Subvention Basket

M. le Maire explique que le Conseil Général, qui soutient l'encadrement des jeunes en attribuant aux clubs sportifs une aide annuelle basée sur leurs effectifs de jeunes licenciés, vient de nous envoyer les éléments qui nous servent de base pour établir la participation de la commune. Pour 2015, la subvention sera de 345€

Le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité, d'accorder la somme de 345€ au club de basket

Travaux Sarmac

M. le Maire présente un devis de la Sarmac pour un montant de 19 351,91 €HT de travaux supplémentaires.

Les élus souhaitent savoir comment cela se fait... le métrage calculé est à revoir.

Transformation du POS en PLU

M. le Maire informe l'assemblée que cinq offres ont été déposées, suite à l'ouverture des plis par la commission appel d'offres qui a eu lieu le jeudi 19 mars 2015 à 18h15.

Le marché offrait la possibilité de négociation entre les 3 meilleures offres.

Le conseil municipal, décide de réfléchir encore et de reporter cette décision à la prochaine séance.

SUPERETTE

M. le Maire propose que le bail soit évolutif et révisable la 4^{ème} année.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

FIXE le montant du loyer à 1 200€ par mois

DECIDE de soutenir le futur gérant en accordant des conditions particulières pour les 3 premières années, de la manière suivante :

les 6 premiers mois gratuits,

les 6 mois suivants à 600€

la 2^{ème} année à 800 €

la 3^{ème} année à 1 000 €

puis à partir de la 4^{ème} année à 1 200€

AUTORISE M. le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Ce loyer mensuel s'entend hors taxes sur la valeur ajoutée. Le preneur s'engage, en conséquence, à acquitter entre les mains du bailleur, en sus du loyer, le montant de la TVA ou de toute autre taxe nouvelle complémentaire ou de substitution qui pourrait être créée, au taux légalement en vigueur au jour de chaque règlement.

Concernant le matériel, la location s'élève à 300 €HT par mois, dès l'ouverture du magasin. Il est précisé que les réparations et l'entretien courant sont à la charge du locataire. Une copie du contrat d'entretien devra être fournie à la mairie, ainsi qu'un certificat d'assurance du bâtiment.

Toutes ces conditions devront être stipulées dans le contrat de bail. M. le Maire voit avec l'avocat.

En outre, le remplacement et/ou la réparation du matériel en location sera pris en charge par la commune en cas de dysfonctionnement majeur.

M. le Maire rappelle que le fonds de commerce a été acheté par la commune pour un montant de 23 968 €HT (matériel + frais). Les élus se demandent si ce fonds doit être revendu au gérant ou non. Il sera difficile de trouver un gérant capable d'acheter le matériel, en plus du stock et des loyers... M. le Maire donne l'exemple des loyers de Landser et de Leymen.

D'après les calculs, le matériel d'un montant de 24 000€ serait amorti sur 6 ans, avec un montant de 333€ par mois. Il faudra voir pour l'assurance de ce matériel. Elle devra être dégressive.

Divers

Pour information, les élections auront probablement lieu les 6 et 13 décembre 2015. La date retenue pour la fête des séniors est le dimanche 13 décembre 2015.

M. le Maire donne lecture du courrier de remerciements de la part du Liederkrantz concernant la subvention accordée lors du Salon Art et Voix 2015.

M. Kunkler informe que la prochaine assemblée générale des donneurs de sang, en 2015, aura lieu à Attenschwiller Il paraît logique que la salle soit mise à disposition gracieusement. La date n'est pas encore connue.

Terrains

M. le Maire explique qu'un grand projet d'achat de terrains est actuellement en cours au niveau de la ZAE à la CCPS.

M. Geng dispose d'un terrain accolé à la ZAE, avec une servitude (condition pour céder du terrain à l'époque de la création de la ZAE) pour accéder à sa parcelle enclavée. Les futurs acquéreurs du projet dans la ZAE seraient intéressés par l'achat de cette servitude pour accéder à leur terrain par l'arrière. M. le Maire a contacté M. Geng, qui était de suite disponible pour un rendez-vous donné en mairie.

M. le Maire lui a fait part du projet actuel sur la CCPS et de son éventuel souhait d'achat de sa servitude de passage accolé à un terrain de la ZAE. Celui-ci était de suite d'accord de vendre ce morceau de terrain, de même que l'ensemble de son terrain.

Il s'agit donc de la parcelle 144, de 3,44 ares, situé dans la ZAE, de la parcelle 61 composée d'une partie constructible (UC) d'environ 2,50 ares et d'environ 14 ares non constructible.

M. le Maire propose de faire une offre de prix à M. Geng, et d'acheter cet ensemble de terrain, puis de voir ce que la commune décide d'entreprendre : soit revendre une partie ou l'ensemble aux futurs acquéreurs d'une parcelle dans la ZAE.

DECIDE à l'unanimité d'acheter le terrain à M. Geng et de lui faire la proposition suivante :

pour la parcelle 144, situé dans la ZAE (habituellement vendue 3000€/l'are), entre 2000€et 3000€/l'are

pour la parcelle 61, partie située UC de 3000€à 5000€/l'are

pour la parcelle 61, partie située en NC, 80€/l'are

AUTORISE M. le Maire à lui proposer ces fourchettes de prix

CHARGE Maître Hassler de l'acte de vente

ATTRIBUTION DU MARCHE REVISION DU POS et TRANSFORMATION en PLU

M. le Maire rappelle à l'assemblée que la commune a lancé une consultation sous la forme d'un marché à procédure adaptée, pour la révision du POS et la transformation en PLU.

Cinq offres ont été déposées, suite à l'ouverture des plis par la commission appel d'offres qui a eu lieu le jeudi 19 mars 2015 à 18h15. Le marché offrait la possibilité de négociation entre les 3 meilleures offres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, et suite à l'avis de la commission d'ouverture des plis,

ATTRIBUE le marché relatif à la révision du POS et la transformation en PLU à l'ADAUHR pour un montant de 34 000 €HT.

AUTORISE M. le Maire à signer le marché et tout document s'y rapportant

Divers

Problème de dégradations

M. le Maire informe les élus des dégradations qui ont eu lieu à l'arrêt de bus au centre du village. Les jeunes s'y regroupent souvent et « squattent ».

M. le Maire propose de recevoir ces jeunes jeudi 28 mai 2015 à 17h30 en mairie. Les élus souhaitent qu'un article soit inséré dans le bulletin communal pour que les gens du village en soient informés. De nombreux commentaires circulent actuellement sur les réseaux sociaux

Affaire Eselweg – droit de passage

Finalement il s'avère que c'est un problème de droit privé. Aussi, une lettre recommandée avec accusé de réception va être envoyée au propriétaire du terrain, avec copie à Mme Bratsch pour l'informer, en référence aux articles 682 à 685 du code civil. Le droit de passage est automatique lorsqu'une propriété est enclavée. De plus, après 30 ans d'usage

Voiture électrique

M. le Maire informe les élus des aides perceptibles de la part de la Région Alsace, d'un montant de 3000€pour l'acquisition et l'installation d'une borne pour les voitures électriques pour les communes. Dans ce sens, la CCPS a également prévu de subventionner cette démarche pour un montant d'environ 6000€ M. le Maire propose la mise en place d'une borne au niveau de la zone d'activité dans le cadre du service à la personne. Il précise que le nouveau système permet une recharge beaucoup plus rapide (45minutes). Les élus pensent qu'il est un peu précoce d'acquiescer cet investissement pour le moment.

QUESTIONS FINANCIERES

Associations réunies

M. le Maire rappelle que chaque année, la commune reverse la recette de la location des toilettes mobiles aux associations réunies.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, ACCEPTE de reverser aux associations réunies la recette des locations des toilettes mobiles de l'année précédente, dont le montant s'élève à 1 620 €(il n'y a pas eu de frais de réparations).

Concernant le problème de gerbe pour la cérémonie du 11 novembre, le Conseil Municipal DECIDE que la somme de 10 €sera prélevé sur la subvention de chaque société, la mairie prenant en charge le reste de la somme.

Ecole de Musique Intercommunal de Ranspach-le-Bas et d'Attenschwiller (EMIRA)

L'EMIRA sollicite auprès des municipalités, une subvention égale au montant versé par le Conseil Général qui est actuellement de 65 €par élève et par an. Pour l'année 2014/2015, l'école compte 7,5 élèves d'Attenschwiller. M. le Maire précise que l'école a omis de faire cette demande de subvention et n'avait sollicité, en début d'année uniquement la couverture du déficit 2013/2014 de 1517,46€ Les élus demandent cependant à voir et vérifier le bilan financier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer une subvention d'un montant de 487,50 €à EMIRA, pour l'année scolaire 2014/2015.

Demande de délai supplémentaire pour le dépôt de l'agenda d'accessibilité programmée

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, SOLLICITE

de Monsieur le Préfet la prorogation du délai de dépôt de l'agenda d'accessibilité programmée des établissements publics communaux recevant du public ;

S'ENGAGE à déposer le document dans le nouveau délai qui sera prescrit à la commune ;

CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

et **AUTORISE** M. Kunkler Adrien, maire adjoint, à signer tout document afférent

Acquisition des terrains de M. Geng

M. le Maire rappelle aux membres de l'Assemblée que ce point a été évoqué lors de la dernière réunion. Le conseil municipal avait proposé une fourchette de prix pour l'achat des terrains de M. Geng. M. le Maire l'a donc reçu en mairie pour lui faire les propositions discutées.

Cependant, M. Geng a donné son accord pour la vente. Il a signé un document sur papier libre confirmant cet accord.

M. le Maire propose donc, aux membres du conseil municipal d'approuver l'acquisition de la parcelle 61 section 9 d'une surface totale de 1 630 m². Une partie de cette parcelle se trouve en zone UC, soit environ 250m², le reste en zone NC.

D'autre part, la communauté de communes Porte du Sundgau se porte acquéreur de la parcelle cadastrée section 8 parcelle 344 sur le ban d'Attenschwiller s'une surface de 344m².

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité l'acquisition de la parcelle 61, section 9 d'une surface totale de 1630m².

DIT que les crédits nécessaires à la dépense sont prévus au Budget Primitif 2015,

CHARGE Maître Hassler de l'acte de vente,

AUTORISE M. le Maire à signer tous documents et actes notariés afférents à cette opération.

Problème bus

M. Poure évoque également le problème d'élèves indisciplinés dans le bus sur le trajet de l'école, rapporté par l'ATSEM. La mairie organisant le transport, il appartient à la commune de régler le problème.

Les enfants en question doivent être identifiés. Un courrier devrait être envoyé aux parents concernés. Il faudrait mettre en place un système d'avertissement avec une éventuelle exclusion au bout d'un certain nombre d'avertissements. Le secrétariat est chargé de se renseigner si une telle démarche est autorisée.

M. Cron propose de demander aux enseignants de faire passer un mot d'avertissement dans les cahiers au début de l'année scolaire.

Se pose également la question de la mise en place d'un règlement intérieur dans le bus.

Rue Wilson : problème de stationnement

Ce point a déjà été évoqué plusieurs fois. Les élus sont conscients du problème de sécurité. Plusieurs possibilités : soit stationnement unilatéralement, soit sens unique...

Dans un premier temps, M. Allemann propose d'envoyer un courrier à l'ensemble des habitants de la rue pour les mettre en garde et leur laisser un délai de 6 mois. Il faudra ensuite constater les réactions puis prendre une décision. Le conseil municipal accepte l'envoi d'un courrier à l'ensemble des habitants de la rue Wilson.

Aménagement de la rue des vignes

M. le Maire explique que des devis sont en cours pour l'aménagement de la rue des Vignes. Il informe l'assemblée de la nouveauté cette année concernant les demandes de subventions auprès du Conseil Général. Un seul dossier maximum peut être déposé désormais au titre de l'enveloppe Projets d'intérêt Local (PIL) au sein des Contrats Territoire de Vie. Les demandes doivent être déposées avant le 1^{er} novembre prochain. M. Poure précise que le SIAEP se charge du renouvellement de la conduite d'eau.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte de procéder à l'aménagement de la rue des Vignes.

Maison en location rue du Rhin

M. Poure expose un devis de ROMAN d'un montant de 2 067,12 €TTC pour la fourniture et la pose d'un garde-corps galvanisé. Cet investissement est nécessaire à la mise en sécurité du balcon, qui n'était plus en état. Le Conseil Municipal accepte la prise en charge de cette installation.

Réparations Abris bus

M. Poure présente le devis de ROMAN d'un montant de 750 €TTC concernant la réparation de l'abri bus. Un courrier devra être envoyé aux jeunes responsables des dégâts, avec le devis qu'ils pourront envoyer à leur assurance.

Tableau interactif école

Suite au conseil de classe, les institutrices déplorent le manque de luminosité du tableau interactif inutilisable en l'état. En effet, les stores doivent être fermés pour qu'il soit lisible un minimum. Un devis de remplacement pour un rétroprojecteur plus performant est en cours.

DIVERS

Une carte postale a été adressée à la mairie de la part des conscrits depuis Mallorca, avec le message suivant : « la mission des annuelle des conscrits a bien été accomplie . L'association des Zuckerpflimmlé sollicite un espace fumeur lors de la manifestation à la halle de la liberté, pour éviter l'ouverture de la porte principale et ainsi éviter le bruit du côté de la rue de Hésingue. Les élus n'y voient pas d'inconvénient, il faut simplement ne pas bloquer le passage en cas de secours.

Un mail de suggestion a été adressé en mairie au sujet de l'installation d'une borne pour camping-car à côté de Proxi, ce qui permettrait d'augmenter la fréquentation de la supérette. Les élus sont défavorables à cette proposition. Une réponse lui sera apportée.

Un panneau stipulant « parking privé, réservé aux utilisateurs de la salle, sera installé.

M. Kunkler propose de créer une commission PLU, en sachant que les réunions se feront sans doute en journée. A noter : éviter le jeudi

La commission PLU sera composée de : M. le Maire, M. Kunkler, M. Poure, M. Zapellini, M. Allemann, M. Cron, Mme Starck et Mme Willer

M. Poure précise qu'un règlement dans le bus scolaire a été établi sous la forme d'une charte. Il sera distribué à l'ensemble des élèves.

Le site internet de la commune est régulièrement mis à jour par M. Poure. Tout changement est à lui signaler.

M. Kunkler fait part de la demande de M. Simon Fernand. Le chemin rural sur la colline, rue Michelet, côté droit, donnant accès à ses terrains / vergers ne serait plus accessible suite aux passages des tracteurs. Ce problème est à voir sur place. Une réponse devra lui être adressée, comme quoi le problème a bien été évoqué, sera vu sur place et que le nécessaire sera fait.

POINT 63 QUESTIONS FINANCIERES

Aménagement rue des vignes

M. Poure présente les devis relatifs à ce projet.

Le devis Bruetschy s'élève à 46 850 €Ht.

Le devis Starter TP se chiffre à 39 844,10 €Ht,

Le devis de Transroute quant à lui se monte à 37 026 €HT.

Les travaux sont prévus pour le printemps 2016 et les crédits seront inscrits au budget prévisionnel.

Demandes de l'école

Natation

Les parents accompagnateurs ne sont pas assez nombreux cette année pour encadrer les enfants lors des séances de natation.

La directrice souhaite solliciter la participation d'un MNS (maître nageur sauveteur) lors des séances. Cette participation est payante et s'élève à 20 €par séance, c'est à-dire 240 €pour l'ensemble des séances, à répartir entre les 2 communes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Accepte de prendre en charge le coût de participation du maître-nageur, dans le cas où le nombre d'encadrants resterait toujours insuffisant.

ONF : problème de champignon

M. Wolf explique le problème de champignon qui touche actuellement la forêt communale. Celui-ci attaque les frênes (la forêt est composée d'environ 40% de frênes). Aucun remède n'a été trouvé. Les arbres sont abattus et mis en vente. Cela produit de fortes recettes suite à la vente de bois, mais va engendrer de fortes dépenses par la suite.

Une négociation avec une entreprise de bûcheronnage est en cours. Il conviendra de replanter du chêne et d'autres essences.

Monsieur le Maire charge M. Wolf, agent de l'ONF d'établir des propositions.

68.3 ONF : État prévisionnel des coupes 2016 - Avenant

Suite à l'intervention de M. Wolf au sujet du problème de champignon qui touche la forêt communale, M. le Maire propose de valider l'avenant au devis de coupes 2016. La plus-value est estimée à 700m3 pour un montant de 2 100 €Ht.

ZAE les Fôrets

Les Etablissements WIEDMER se sont portés acquéreurs de terrain au niveau de la ZAE. Il resterait environ 20 à 25 ares pour un éventuel hangar intercommunal.

Une société suisse serait intéressée pour acheter du terrain du côté de l'entreprise Bubendorff. Cette dernière devait présenter un projet avant octobre 2015. Une clause dans l'acte de vente prévoyait que la CCPS puisse leur retirer le terrain, au prix d'achat, s'il n'y a pas eu de construction.

M. Jean-Jacques ALLEMANN souhaiterait savoir s'il est possible de stocker du bois du chauffage sur la parcelle appartenant anciennement à Monsieur GENG. Attention cependant à l'accès à ce terrain, qui vient d'être acheté par la CCPS.

M. Zappellini et M. Kunkler se rendront sur place pour faire le point.

Amis des Landes

M. Cron demande si une rencontre dans les Landes est prévue à l'ascension. Les élus n'ont pas encore eu d'écho.

Chiens

Nous rencontrons toujours le problème de déjections et de chiens non tenus en laisse.

Cimetière

A noter : la porte du cimetière reste continuellement ouverte.

Rue Wilson

La commission voirie doit se réunir sur place pour envisager des solutions quant au problème de circulation et de stationnement dangereux dans cette rue.

CARNAVAL 2015



◆ CU

Me JEHL section 6 p 58 CU informatif
 Me JEHL section 6 p 46 CU informatif
 Me LANG section 5 p 109 rue de Folgensbourg CU informatif
 Me WALD section 1 p 21 (2 rue Wilson) CU informatif
 ALLEMANN Raphaël, s 2 p91 et 170, rue Melrose, CU opérationnel
 Me LANG, s 12 p 128 rue des prés, CU informatif
 Me LANG, s1 p1 4 rue de Folgensbourg , CU informatif
 Me LANG, s4 p 229, CU informatif
 Me BROM, s17 p468, rue Breton, CU informatif
 Me BROM, section 5 parcelle 207, CU informatif
 Me LANG, section 5 parcelle 202, CU informatif
 Me WALD, section 12 parcelle 380, CU informatif
 Me HASSLER, section 8 parcelle 144
 Section 8 parcelle 155 : section 9 parcelle 61
 Lot 8 ZAE (informatif)

◆ PERMIS DE CONSTRUIRE

REY Guillaume et CARL Christelle, maison individuelle, rue Melrose
 CRON François, maison individuelle, rue du Moulin
 ALLEMANN Raphaël et Mme HEMMERLIN, maison individuelle, rue Melrose
 REY Frédéric et BINGLER Sandrine, maison individuelle, rue du Moulin
 WIEDERKEHR Florian, maison individuelle, rue de Folgensbourg
 REINER Silvan, démolition et carport, 23 rue Charles de Gaulle
 RODENHAUSER Miguel, garage monobloc, 8 rue Melrose
 BAUMANN Frédéric abri jardin 29 rue de Hésingue
 LUDWIG Edouard maison individuelle
 Rue de Folgensbourg



◆ DEMANDE PREALABLE

WITTISCHE Laurent, mur de soutènement, 31 rue du Moulin
 WERMELINGER Serge, clôture, 2 rue de Gabarret
 FIMBEL Katia, muret et garage, 1 rue de Gabarret
 HALBLITZEL Michel et Guy, ravalement, isolation et rénovation toiture, 13 rue de Hésingue
 ALLEMANN Raphaël, division foncière, rue Melrose
 STEHLIN Carole, vélux, 13 rue Charles de Gaulle
 ROBERT David, vélux, 17 rue de Hésingue
 ALBIET Didier, terrasse, 26 rue du Moulin
 GROELLY Arsène, mur, 10 rue Michelet
 HOERNEL Anthony, clôture, 56a rue Charles de Gaulle
 BAUMANN Patricia, clôture, 48 rue de Hésingue
 GERHARD Christine, véranda, 43A rue Charles de Gaulle
 CRON André, division foncière, 18 rue de Folgensbourg
 BAUER Laurent, dalles pour terrasse, 20 rue Breton
 WEBER Sébastien, clôture, 24 rue de Gabarret
 JAOUEN Sébastien, clôture, 11 rue de Herré
 IMHOF Bruno, pergola, 19 rue de Herré
 WEHNER Bernd, fenêtre de toit, 22A rue Michelet
 TROENDLE Didier, transformation de l'atelier en garage, 3 rue Michelet
 WIEDERKEHR Pierre, division foncière, terrain rue de Folgensbourg
 POURE Gérard, piscine hors sol, 22 rue de Gabarret
 HERR Jean-Louis, clôture, 20A rue de Folgensbourg
 DAMILO Marie - Elisabeth abri jardin 5 rue Melrose
 ALLEMANN Bertrand garage 11 rue du Rhin

Les anniversaires 2015

- ◆ Les couples fêtant un anniversaire de mariage exceptionnel non inscrits dans les registres de la commune doivent se signaler s'ils souhaitent être mentionnés dans le bulletin et le site.
Il en est de même pour tout événement dont la mairie n'aurait pas officiellement connaissance.



Mme REY Suzanne
80 ans



M & Mme REIBEL
Georgette & Jean-Pierre
80 ans



Mme KUNKLER Marie Rose
85 ANS



M HUMM Achille
85 ans

Les grands anniversaires 2016

80Ans

KUNTZ Marie-rose 17/02/1936
TIÉTZE Veronica 27/07/1936
OCHSENBEIN Juliette 27/08/1936
GROELLY Marguerite 30/08/1936
BAUMANN Werner 02/12/1936

85Ans

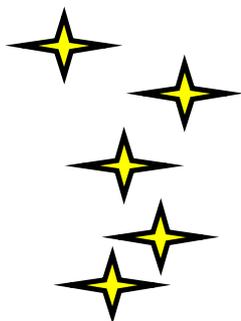
BAUMANN Julia 18/02/1931
SIMON Alfred 09/04/1931
STARCK Odile 13/05/1931
HUFFSCHMITT Martin 29/09/1931
HAMMEL Pierre 07/10/1931

90Ans

ALLEMANN Jeanne 14/03/1926
REY Adeline née le 03/05/1926
STOCKER Germaine 31/12/1926

Noces d'or

WANNER Fernand et BORER Liliane mariés le 29/04/1966



- ◆ **Léo EMMELIN** de Luc EMMELIN et Elodie MATHIEU né le 05/05/2015
- ◆ **Antoine JEHL** de JEHLY Frédéric et KUENTZ Myriam né le 27/05/2015
- ◆ **Elise Belovas MEYER** de BELOVAS Ulla et MEYER Marc née le 30/06/2015
- ◆ **Ambre WEBER** de Sébastien WEBER et Delphine HENNET, née le 01/07/2015
- ◆ **Ilina DIESEL** de Simon DIESEL et de Myrto STYLOYANNIS née le 12/08/2015
- ◆ **Salomé Jeanne Alexandrine ROBERT** de GIRIAT Raphaëlle et ROBERT David, née le 11/09/2015
- ◆ **Gaston RUEHER** de Jérémie RUEHER et Aurélie JEHLY né le 06/10/2015



05/09

- ◆ **STOCKER** Caroline et **SPITTLER** cédric
- 12/09
- ◆ **KUNKLER** Véronique et **MULLER** Nicolas



- ◆ **ALLEMANN PIERRE** le 30/08/2015
- ◆ **ALLEMANN CHISTIANE** née Wanner le 31/10/2015
- ◆ **ALLEMANN MATHILDE** née Sutter le 03/11/2015
- ◆ **BAUMANN MARIE - ROSE** née Boeglin le 04/11/2015
- ◆ **GROELLY THIERRY** le 11/11/2015

Toutes nos pensées aux familles



Aménagement du Columbarium

Il restait une dernière étape à franchir, la création de l'espace vert et de la partie piétonne. C'est chose faite. La mise en place de bancs de recueil sera fait au printemps. Nos employés municipaux ont fait merveille. La manipulation de machine n'est pas un défi. Ils savent tout faire.



Ossuaire

Nous avons profité des travaux pour faire un ossuaire, certaines tombes et concessions ne sont plus renouvelées. Il faut donc prévoir cet endroit pour y mettre les restes de nos chers disparus

VILLAGE FLEURI

MAISON A COLLOMBAGE

PRIX	NOM - ADRESSE		
1er	Marcel SIMON	14, rue Wilson	70
2e	Franz COMI	43, rue Wilson	68
2e	Laurent STARCK	3, rue du 20 novembre 1944	63
2e	Christian STARCK	1, rue des Pierres	62
2e	Annie ALLEMANN	2, rue Charles de Gaulle	59
3e	Arnaud SIMON	3 rue Breton	54
3e	Hélène GROELLY	21, rue de Hésingue	53

AVEC JARDIN

PRIX	NOM - ADRESSE		
1er	Lina TROENDLE	11, rue de Paris	71
2e	Claude HATSTATT	23, rue de Hésingue	67
2e	Daniel STARCK	6, rue des Champs	66
2e	Gilbert WIEDERKEHR	rue Breton	64
2e	Fernande STARCK	27 rue Wilson	61
3e	Antoine GRIMALDI	20, rue de Gabarret	60
3e	Rémy GHERARDI	2 rue du Moulin	60
3e	Leonard ORTNER	24, rue des Prés	60
3e	Gérard ALLEMANN	6, rue du Moulin	59
3e	Anne-Marie STARCK	15 rue des Prés	59
3e	Christian WEIDER	22, rue de Hésingue	57
3e	Jean-Pierre JEHL	17, rue de Paris	57
3e	Mathilde MEYER	37, rue de Hésingue	57
3e	Hubert REY	14, rue de Gabarret	56
3e	WERMELINGER Serge	1 rue de Gabarret	56

MAISON A POSSIBILITES LIMITEES

PRIX	NOM - ADRESSE		
1er	Restaurant La Couronne	13, rue Wilson	68
2e	Bertrand ALLEMANN	Rue du Rhin	64
2e	Colette STARCK	23, rue Wilson	63
2e	Rémy ALLEMANN	17, rue Charles de Gaulle	62
2e	Edouard BAUMANN	5, rue Breton	61
2e	Charlotte HARTMANN	25, rue Charles de Gaulle	58
2e	René SCHNEIDER	5 rue Wilson	57
3e	Jean-Marc HAUGER	16, rue de Hésingue	54
3e	Charles BONNOT	4, rue de Paris	53
3e	Fernand WANNER	16, rue Breton	53
3e	Patrick BUBENDORFF	8, rue de Paris	53
3e	Charles ZAMBACH	16 rue Wilson	53

